



Dossier de presse

Budget

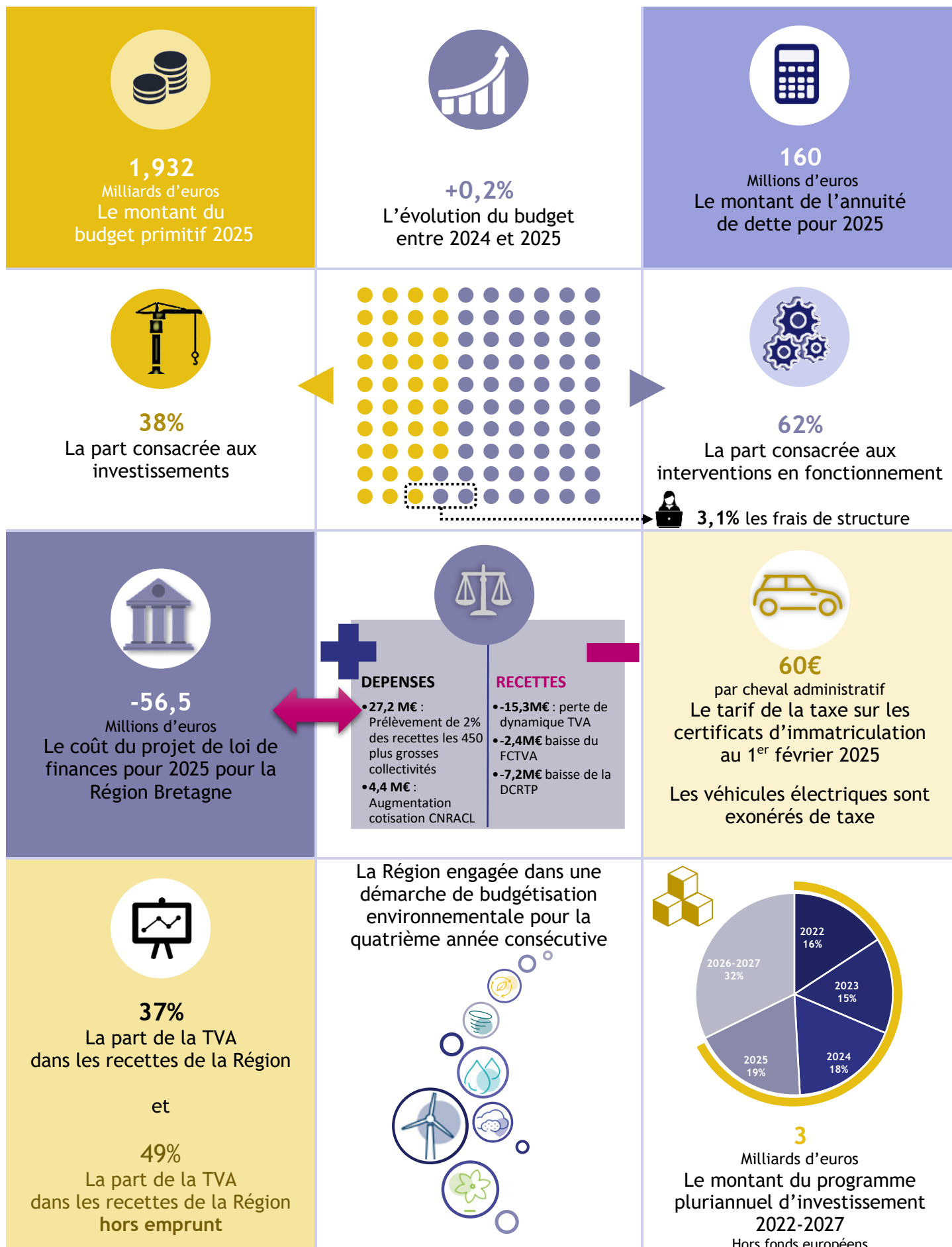
Budjed ■ Prizaïje

2025

DÉCEMBRE 2024



\\ Le budget en chiffres



Judi 12 décembre 2024, à Rennes

Session budgétaire des 11, 12 et 13 décembre

Dans un contexte opaque, la Région Bretagne anticipe, tout en maintenant le cap

Réunis en session plénière pour 3 jours, les 83 élus régionaux ont voté jeudi soir le budget 2025 (1,93 Md€), bâti dans un contexte de grande incertitude. Ce vote intervient en effet avant que ne soit connu le projet gouvernemental de loi de finances qui aura, forcément, des impacts lourds sur les finances de la Région.

Ne pas subir et mettre de côté une provision pour risque

Comment intégrer dans les comptes d'une collectivité l'impact d'une future loi de finances dont la Région ne connaît pas encore les grandes orientations ? En mettant de côté une provision pour risque et en préparant **une décision modificative**. Son vote, les **27 et 28 mars prochains**, permettra d'ajuster le budget et de prendre en compte les décisions prises, d'ici là, par le futur Gouvernement. Une méthode que la Région peut s'autoriser puisque sa **situation financière est saine** avec, notamment, un taux d'endettement plus faible que celui d'autres collectivités territoriales.

« *L'incertitude est totale, potentiellement durable, mais j'ai donné mission aux équipes de poursuivre le travail budgétaire avec méthode et sérieux, comme nous l'avons toujours fait* » **Loïg Chesnais-Girard**

Consolider le financement des services publics régionaux

Parallèlement, la Région travaille, dans une logique de responsabilité, à des **solutions concrètes** qui lui permettraient de percevoir de **nouvelles ressources** et de **garantir aux Bretonnes et Bretons les services publics** qu'ils sont en droit d'attendre, notamment en termes de **mobilités**. Ces propositions ont été présentées au Gouvernement Barnier ; elles le seront de nouveau lorsque le futur Gouvernement sera connu.

Poursuivre les investissements, accélérer les transitions

Dans ce contexte de grande incertitude, la Région veut aussi **maintenir un haut niveau d'investissement (500 M€) en faveur du train, des ports, de la fibre, des lycées, du secteur agricole, des canaux, des territoires**. Honorer ses engagements, c'est aussi intégrer dans chacun de ces projets, un brin ralentis, les nécessaires **transitions écologiques et sociétales**, comme en témoigne de nouveau le **budget vert 2025, mis en place il y a 4 ans**.

1,93 milliard d'euros

Un budget équilibré, stable par rapport à 2024,
dont **476 M€** pour les mobilités (train, car, bateau)
500 M€ d'investissements
Impact maximal de la future loi de finances : **56,5 M€**
Culture, langues & sport : 3 budgets sanctuarisés

Vigilance sur l'activité économique, l'emploi, la formation

Sur le champ de l'activité économique et des compétences de demain, l'effort sera également poursuivi :

◇ appui aux **entreprises** : souveraineté, industrie, relocalisation des achats, innovation, filières nouvelles...
◇ soutien à **l'agriculture, à sa modernisation et à la dynamique d'installation**, lancée récemment par la Région,

◇ attention particulière portée aux **enjeux maritimes** : développement portuaire, secteur halieutique, EMR...

◇ adaptation des formations professionnelles aux attentes des individus, notamment des **jeunes**, et de leurs futurs employeurs.

Soutien indéfectible à la culture, aux langues et au sport

Enfin, pas question, en cette période tourmentée, de se désengager auprès de ceux qui font **l'âme de la Bretagne**, qui contribuent à la **cohésion sociale des territoires** mais aussi à leur dynamisme économique.

Culture, langues et sport : ces **trois domaines partagés**, auxquels la Région est très attachée, voient leurs budgets « sanctuarisés » pour la 4^e année consécutive. **C'est un signal fort et ferme de la collectivité.**

« *J'ai fait le choix politique de conforter la cohésion sociale de la Bretagne et de maintenir des services publics régionaux solides !* » **Loïg Chesnais-Girard**

Évaluer la baisse des dépenses et prioriser les actions

Le choix de la Bretagne, prudent et rigoureux, a donc été d'intégrer dans son budget les effets maximum encourus par la future loi de finances, sous la forme d'une provision pour risque de **56,5 M€**. Cette enveloppe, mise de côté, a été évaluée en estimant :

- ◇ la part des projets dans lesquels l'Etat, jusque là engagé, ne pourra plus a priori financer,
- ◇ côté Région, un étalement des investissements dans le temps et des économies à réaliser en interne.

Si la situation s'annonce complexe, la Région n'en demeure pas moins le **principal acteur public sur le territoire breton**, avec la volonté politique, inscrite dans ses priorités budgétaires, de :

- ◇ préserver ses compétences et le service public dont elle a la responsabilité ;
- ◇ privilégier les actions ayant l'impact le plus fort et le plus direct sur le quotidien des habitants ;
- ◇ prioriser l'entretien de son propre patrimoine (lycées, ports...) par rapport au financement de nouveaux équipements ;
- ◇ intégrer dans toutes ses compétences l'urgence climatique ;
- ◇ maintenir le principe de péréquation, notamment territoriale, condition *sine qua non* à la justice sociale.

« J'ai demandé à l'ensemble de l'exécutif régional de prévoir des économies effectives dès 2025, afin d'anticiper l'impact maximal d'une future loi de finances. »

Loïg Chesnais-Girard

Un budget vert plus que jamais d'actualité

C'est la 4^e année de suite que la Région Bretagne passe au peigne fin ses choix politiques et les actions qui en découlent pour en mesurer l'impact sur l'environnement.

Malgré le contexte, la collectivité poursuit cette entreprise qui l'engage toujours davantage dans la mise en œuvre des transitions.

Depuis 2021, le périmètre des analyses s'est élargi à la quasi-totalité de ses compétences (**97 % de son budget**). Une évaluation précise qui permet d'identifier des pistes d'amélioration dans tous les domaines d'intervention de la Région.

Parmi les actions jugées très favorables, le développement des énergies renouvelables, les rénovations thermiques des bâtiments des lycées, le soutien au bio et aux pratiques agricoles durables, l'achat de trains électriques et le développement des mobilités douces... À ce jour, seules **5 % des actions sont estimées défavorables** (part carburant des transports collectifs ou constructions neuves avec artificialisation des sols).

Nouvelles ressources : les pistes de réforme

Indépendamment des incertitudes actuelles, la Région a, par le biais de son **groupe de travail « autonomie »**, déjà posé un diagnostic lucide sur les finances de la collectivité et proposé aux gouvernements successifs des pistes de réforme.

Faute de ressources nouvelles, la Bretagne, comme d'autres Régions, ne pourra plus, à court et moyen termes, financer ses services publics, en particulier ceux liés aux mobilités. À plus long terme, ce sont les investissements préparant l'avenir qui devront être revus à la baisse.

Quelles propositions pour financer les services publics ?

- ◇ **Versement « mobilité »** additionnel, au bénéfice des collectivités bretonnes, autorités de transport et adhérentes au nouveau syndicat mixte *Bretagne Mobilités* ;
- ◇ Fin de l'exonération de carte grise pour les véhicules électriques, qui se voulait incitative et n'a jamais été compensée...

Taxe sur les cartes grises : hausse du barème de 55 à 60 €

La taxe perçue par les Régions sur les immatriculations est le **dernier levier fiscal** disponible pour compenser quelque peu la dégradation annoncée des recettes 2025. À compter du 1^{er} février, elle passera donc à 60 € par cheval vapeur, **taux maximum** déjà en vigueur dans d'autres territoires.

Alors que le nombre d'immatriculations est en baisse, cette taxe rapporterait à la Bretagne **127 M€ en 2025**, soit seulement **7% de ses recettes**.

Répartition du budget par grande mission



Vie lycéenne et étudiante

Veiller à l'accueil et à la qualité de vie et de formation des jeunes bretons



Propriétaire des 116 lycées publics bretons, la Région a pour priorité d'accueillir les 77 000 élèves qui y sont scolarisés dans les meilleures conditions, que ce soit en classe, au CDI, au self ou à l'internat. En charge de l'entretien et de la modernisation des bâtiments, la collectivité adoptera, début 2025, un nouveau schéma immobilier qui déterminera, pour les 10 ans à venir, les chantiers prioritaires à mettre en œuvre. Si la volonté perdure de rendre les établissements plus économes et performants sur le plan environnemental, un autre enjeu se dessine à moyen terme : celui de la démographie, d'ici à 2040, qui obligent à repenser et adapter les capacités d'accueil et les formations, notamment professionnelles, aux effectifs lycéens. Cette nouvelle donne concerne aussi les établissements privés, soutenus dans leur fonctionnement.

La maîtrise des dépenses qui s'impose va conduire la Région à prioriser **ses investissements immobiliers** et à accompagner au mieux les évolutions de formations (aménagement et équipement matériel des ateliers) afin qu'elles soient adaptées aux besoins des territoires et des acteurs bretons.

D'importants **chantiers de reconstruction** seront livrés en 2025 : le lycée J-Marie Le Bris à **Douarnenez (27,7 M€)**, l'internat et le gymnase de B. Du Guesclin à **Auray (23,7 M€)**, les ateliers de Freyssinet à **Saint-Brieuc (21,3 M€)**...

Les projets en lien avec la transition énergétique (**isolation thermique par l'extérieur, changement des menuiseries extérieures, pose de panneaux solaires**) se poursuivent malgré un contexte budgétaire très contraint.

Une attention particulière est aussi accordée en 2025 à la **sécurisation des lycées** : clôtures extérieures, contrôles d'accès, systèmes d'alarmes incendie...

Sobriété, bien-manger et lutte contre le gaspillage

En charge de l'accueil, de la restauration et de l'hébergement des lycéens, la Région verse à chaque établissement une dotation annuelle de fonctionnement qui lui permet de financer ses dépenses (eau, électricité, gaz, achats alimentaires...).

Côté **énergie (19,5 M€/an)**, une **baisse des coûts de 30%** est attendue, la Région ayant contracté avec un **nouveau fournisseur**.

Côté **bien-manger**, la qualité des repas est au rendez-vous et les résultats obtenus depuis le lancement du plan d'actions en 2020 ne peuvent qu'encourager les équipes de cuisine à poursuivre dans cette voie.

Avec **34,4 % d'aliments labellisés au menu fin 2024**, la Bretagne est la Région qui a le **plus fort taux de produits bio (22,7 %)** dans les assiettes des lycéens.

En 2025, elle continuera d'accompagner les cuisiniers et leurs agents : partage de bonnes pratiques, formation, 3^e **Défi des chefs**... Autre chantier d'importance : la **lutte contre le gaspillage alimentaire** qui s'étend à 10 nouveaux lycées volontaires.

La carte KorriGo pour accéder au lycée et au self

Déjà déployée dans les cars et trains BreizhGo, dans certains réseaux urbains et dans les transports scolaires, KorriGo permet aussi d'accéder à des bibliothèques, piscines et, bientôt, aux lycées. Dans les **10 établissements où la carte a été testée**, les élèves et tous les autres usagers l'ont plébiscitée. La Région souhaite donc **généraliser son utilisation d'ici à 3 ans**.

Karta, budget participatif et jumelage artistique

La Région est aussi, dans une moindre mesure (2,3 M€), un **partenaire éducatif reconnu** qui participe au financement de **projets pédagogiques innovants**, hors programme scolaire. A côté du dispositif **Karta**, unanimement reconnu dans le public comme dans le privé, sera lancée, à la rentrée 2025, une **2^e édition d'un budget participatif lycéen** autour du climat, ouvert à **10 nouveaux lycées sélectionnés**.

Enfin, une expérience de **compagnonnage artistique** démarre **pour 3 ans entre des structures culturelles et 4 lycées** implantés sur des territoires éloignés d'une offre de spectacles à proximité.

Vie étudiante : rénover le bâti, améliorer le quotidien

La **rénovation énergétique du bâti universitaire**, inscrite au contrat de plan État-Région, se poursuit avec pour objectif d'améliorer les conditions de vie des étudiants (logements, restauration, centre de ressources...). S'ajoute à ces opérations une **expérimentation immobilière unique en France**. Lancée fin 2024, elle associe l'État, les collectivités concernées et les 4 universités pour des travaux d'un montant total de **71 M€** d'ici à 2029, dont 16,2 M€ de la Région. Le principe, innovant, est de **massifier** et de **mutualiser les études et chantiers pour accélérer la rénovation** de bâtiments datant des années 60-70.

Parallèlement, la Région soutient **l'engagement citoyen des étudiants**, via un appel à projets à destination des **associations** qui les représentent. Elle reste aussi très attentive aux questions de **précarité alimentaire, santé mentale et violences sexistes ou sexuelles** dont peuvent être victimes les étudiants.

Lycées : 238,6 M€
dont **135,4 M€ dans l'immobilier**
et **88 M€ en fonctionnement**

9 millions de repas servis/an
22,7 % de produits bio au menu

Enseignement sup : 12,9 M€

Emploi, formation & orientation

Forger les compétences d'aujourd'hui et de demain



Malgré l'incertitude du moment, les besoins en recrutement sont toujours conséquents dans certains secteurs en Bretagne, territoire où le taux de chômage demeure faible. Aussi, la Région, en charge des formations professionnelles tout au long de la vie, se mobilise pour continuer de proposer des parcours de qualité, adaptée aux besoins, confirmant ainsi son ambition de favoriser l'accès à la formation - et à l'information - de toutes et tous, en développant, en particulier, l'approche fondée sur les compétences.

Un nouveau dispositif **PRÉPA Clés à l'été**

En lien avec la Stratégie régionale des transitions économiques et sociales (SRTES), la Région poursuit son action en faveur de la **formation des demandeurs d'emploi**. En 2025, elle finance, avec le soutien de l'État -via le Pacte régional d'investissement dans les compétences-, **près de 24 000 places de formations continues sur l'ensemble de la Bretagne (gammes PRÉPA et QUALIF)**.

Visant à favoriser l'acquisition des compétences-socles avant l'accès à un emploi ou à une formation (savoirs de base, français langue étrangère, numérique...), **PRÉPA Clés** fait partie de cette offre. **À partir de juin 2025, ce dispositif, bénéficiant à 8 000 stagiaires** chaque année, sera **revu pour prendre en compte les problématiques d'illettrisme et d'illectronisme des personnes les plus vulnérables** dans le cadre de leur insertion professionnelle.

L'aide financière aux apprenants revue à la rentrée

En parallèle des formations qu'elle finance, la Région propose des aides individuelles pour permettre aux stagiaires de suivre leur formation dans les meilleures conditions.

Revalorisée et étendue aux apprenants des formations sanitaires et sociales en 2024, **l'aide financière aux stagiaires de la formation professionnelle évoluera à la rentrée 2025**. Afin de sécuriser encore davantage leurs parcours, elle proposera de **nouvelles modalités de prise en charge des mobilités et des gardes d'enfant**. L'accès à cette aide sera repensée selon les dispositifs de formation suivis et certaines modalités de gestion simplifiées, avec toujours cette volonté de contribuer au maintien en formation jusqu'à sa fin.

En outre, la Région continue de proposer aux **stagiaires de moins de 30 ans** suivant une formation qu'elle finance une **aide au permis de conduire**, de plus en plus sollicitée.

Des badges numériques pour valider les compétences

Dans le cadre de sa feuille de route en faveur d'une **approche par compétence** en matière d'orientation et de formation, la Région a conduit une **première expérimentation** de badges numériques visant à certifier des compétences acquises par des stagiaires en **PRÉPA**

Avenir jeunes qui seront tracées et stockées dans un espace numérique dédié. En 2025, de **nouvelles expérimentations seront engagées** favorisant le déploiement de ces badges numériques à l'échelle régionale.

Évolution des formations professionnelles scolaires

C'est à la Région, en lien avec le Rectorat, que revient la responsabilité de définir la carte des formations professionnelles en Bretagne (ouvertures/fermetures, ajustements...). En 2024, une nouvelle méthode d'élaboration a été mise en place qui repose, d'une part, sur un appel à projets auprès des établissements scolaires et, d'autre part, sur la priorité donnée à **3 secteurs, l'industrie, les soins & la santé, et les transitions**. Cette carte, pluriannuelle (3 ans), commencera à se déployer en 2025. **Dix ouvertures de formation** interviendront ainsi dès **septembre prochain, sur les 33 déjà programmées pour les trois prochaines années**.

Renouvellement de l'offre en formation sanitaire & sociale

La Région développe une offre de **formations paramédicales et sociales** adaptée aux besoins des de la population à travers **14 formations sanitaires et 13 formations sociales diplômantes**, réparties sur **70 sites** proposant près de **6 600 places**.

Les nouvelles cartes des formations sanitaires et sociales, respectivement adoptées en 2023 et 2024, seront pleinement mises en œuvre en 2025.

S'orienter toujours mieux avec IDEO

En 2025, la Région continue de développer de **actions en faveur de la découverte des métiers**, après avoir lancé une **plateforme de stages destinée aux élèves de 3^e et 2nde**, et organisé des **Carrefours des métiers IDEO**, dans des zones non couvertes par des salons de l'orientation. Ainsi le **guide S'informer sur les métiers**, destiné à la communauté éducative, **deviendra un service numérique** et, quatre ans après sa mise en ligne, **le portail IDEO sera encore optimisé**.

La Région fait aussi le choix, fort, d'organiser une nouvelle fois sur un site unique, à **Saint-Brieuc, les sélections régionales de la 48^e Compétition des métiers-Worldskills, du 29 au 31 janvier prochains**.

223 M€ en 2025

24 000 places de formation

PRÉPA :

15 650 bénéficiaires

QUALIF Emploi

8 250 bénéficiaires

Culture, langues, sport : ce qui fait l'âme de la Bretagne

La Région conforte ses engagements... et ses budgets



Année après année, budget après budget, la Région l'affirme haut et fort : la culture, le sport et les langues sont essentielles à la cohésion sociale de la Bretagne ainsi qu'à notre économie. D'autant plus dans une période où la société est traversée par de multiples tensions et un pacte social fragilisé. C'est pourquoi, comme elle s'y est engagée depuis le début de la mandature en 2021, la Région conforte les moyens financiers dévolus à la culture, aux langues de Bretagne ainsi qu'au sport. Malgré le contexte budgétaire que l'on sait, et à rebours d'autres grandes collectivités.

Langues de Bretagne : la Région est au rendez-vous

En 2025, la Région poursuivra résolument la **mise en œuvre** de son plan de réappropriation des langues, adopté il y a un an. Ce plan, **d'une ampleur inédite**, est assorti d'objectifs chiffrés : **en 2027, près de 13 M€ y seront consacrés, soit 3,6 M€ de plus qu'en 2023.**

Pour le **breton**, le développement de **l'enseignement bilingue** reste l'axe majeur de l'action régionale avec la **formation** des adultes, notamment des **enseignants**.

De la même façon, **l'enseignement du gallo** constitue le vecteur principal pour assurer la transmission de cette langue. La Région soutient les dispositifs de formation continue, notamment des enseignants, afin qu'ils disposent des compétences linguistiques nécessaires. La collectivité soutient également les dispositifs numériques innovants pour favoriser l'usage du gallo.

Une évaluation des réalisations de la convention spécifique 2022-2027 sur les langues, signée notamment avec l'Etat, sera conduite en 2025.

Soutien sans faille à la culture et à ses acteurs

En 2025, la Région maintient les moyens alloués à la culture : 28 M€ (sans compter le patrimoine). C'est un choix politique fort qui s'inscrit dans la durée puisque renouvelé chaque année depuis 2021. La collectivité demeure un pilier solide, un appui fiable sur lequel le monde culturel sait pouvoir compter. Pour autant, la Région ne prétend pas que ce maintien suffise à répondre à toutes les tensions, *a fortiori* si les autres niveaux de collectivité sont contraints de réduire leur engagement en la matière.

Le secteur fait face, en effet, à de **sérieuses difficultés**, matérialisées par des baisses de diffusion des équipes artistiques bretonnes (- 50 % en termes de dates cette année) et la fragilité d'entreprises majeures du secteur de l'édition ou du cinéma...

Néanmoins, **ce contexte n'entame pas le volontarisme des artistes et acteurs culturels du territoire**. L'an prochain, ceux-ci seront invités à poursuivre leur engagement **en faveur des transitions**, accompagnés en cela par le **Collectif des festivals** à qui l'Etat et la Région ont confié une mission en ce sens.

Les actions en faveur de l'égalité femmes / hommes

seront également encouragées.

La Région a fait de la défense des **« droits culturels »** une de ses lignes de conduite. Cela passe par des projets ancrés dans les territoires, toujours plus à l'écoute des habitants. **Les conventions territoriales de développement culturel**, initiées par la Région, continueront de se déployer. Six ont déjà été signées et deux autres le seront en 2025. Elles ont notamment permis la création d'un spectacle co-écrit avec des collégiens dans le Haut Pays Bigouden, ou avec des résidents d'EHPAD à Lannion Trégor Communauté.

L'éducation artistique et culturelle constitue également un axe central de ces « pactes » de territoire, particulièrement au profit des **moins de 25 ans**. Les **compagnonnages artistiques** entre lycées, artistes ou festivals se renforcent, au bénéfice d'établissements éloignés de l'offre culturelle.

Trois lycées ont intégré le dispositif en septembre dernier : **Tinténiac** (avec la salle La Nouvelle Vague, à St-Malo), **Loudéac** (avec le cinéma Quai des Images) et **Landerneau** (avec le festival brestois Longueurs d'ondes). Quatre autres établissements se verront proposer un « jumelage » de ce type en 2025.

Sport : la Région fait perdurer l'esprit des Jeux

Au lendemain des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, **la Région se mobilise en faveur d'un sport durable, responsable et toujours plus exemplaire, notamment en ce qui concerne les violences et harcèlements sexistes et sexuels.**

Elle poursuit son soutien à l'excellence sportive, en renouvelant son **appui financier aux athlètes susceptibles de participer à Los Angeles 2028, aux centres de formation** des clubs labellisés, **à certains clubs** évoluant dans les plus hautes divisions de leur discipline et à **Sport Bretagne**.

En maintenant les moyens attribués au sport, la Région s'affirme comme un **partenaire solide, capable d'accueillir des événements d'envergure nationale et internationale**, comme le **Grand Départ du Tour de France cycliste féminin** le 26 juillet 2025, mais aussi deux étapes du **Tour de France masculin** ou encore **les Championnats de France de gymnastique**, à St-Brieuc.

Qualité de vie : 84 M€

Langues : 12 M€

Culture : 28 M€

Sport : 9 M€

Tourisme & patrimoine : 16 M€

Voies navigables : 19 M€

Cohésion et équilibre des territoires

Au plus près des besoins des Bretonnes et Bretons



En Bretagne, l'aménagement du territoire traduit en actes les objectifs du SRADDET, que ce soit sur le foncier, le programme « Bien vivre 2023-2025 » ou le lancement de la feuille de route sur l'habitat. 2025 sera notamment marquée par la déclinaison opérationnelle de la stratégie de sobriété foncière régionale, et la poursuite du déploiement de la fibre dans les villes moyennes et zones rurales, via le réseau public Bretagne Très Haut Débit.

Partenariat « Bien Vivre » avec les intercommunalités

Dans une logique de cohésion territoriale et de péréquation volontariste, les conventions « **Bien vivre 2023-2025** », signées depuis juillet dernier, engagent les 59 intercommunalités bretonnes au côté de la Région. Chacune se mobilise pour accélérer les **transitions**, améliorer l'offre de **logement** et l'accès aux **services de proximité**.

Au total, la Région co-financera, sur la période, **près de 800 projets locaux pour un budget de plus de 100 M€** (construction de salles de sports, de cantines municipales, la création de maisons d'assistantes maternelles, de crèches et de tiers-lieu, la construction et la rénovation thermique de logements, la mise en service de liaisons cyclables et de voies vertes...etc)

Pour apporter son aide aux **31 QPV, quartiers prioritaires bretons « politique de la ville »**, en plus des contrats de ville et contrats métropolitains dont elle est signataire, la Région a adopté en 2024 une feuille de route et un **plan d'actions élargi** dans les QPV, en faveur des mobilités, de la formation et de la culture, notamment.

Logement : porter du foncier, produire à coût maîtrisé

Si la Région n'a pas de compétence directe en matière de logement, elle souhaite s'impliquer et s'attaquer à ce sujet ultra sensible en Bretagne.

2025 verra la clôture de l'étude de faisabilité d'une **structure de portage du foncier** sur le long terme en lien avec la Banque des Territoires et l'établissement

public foncier de Bretagne. Engagée en mai 2024, elle devra aboutir à **une action collective permettant d'acquérir le foncier stratégique privé** et de le mettre à disposition de projets d'intérêt général en faveur de la **production de logements à coût maîtrisé**.

La Région, avec tous ses partenaires (Etablissement public foncier, Etat, SemBreizh, Banque des territoires, autres collectivités...), se positionne ainsi comme **un acteur de l'ingénierie foncière**, depuis les acquisitions jusqu'à la gestion de biens immobiliers, afin de **contribuer à la régulation des marchés**.

La vitalité associative comme richesse

La Bretagne se distingue par la vitalité de son tissu associatif : **75 000 associations actives et 700 000 bénévoles répartis sur l'ensemble du territoire**.

Si les créations continuent d'être plus importantes en Bretagne qu'ailleurs en

France, des **facteurs de fragilité** suscitent l'inquiétude de leurs responsables : baisse de financements dans un contexte tendu pour l'ensemble des acteurs (collectivités, entreprises) et renouvellement des instances dirigeantes de plus en plus complexe.

C'est pourquoi la Région a choisi de **maintenir, en 2025, le budget dédié à la vie associative**.

L'appel à projets « **formation des bénévoles** » est par ailleurs toujours d'actualité, avec environ **10 000 personnes** accompagnées chaque année pour prendre en main des responsabilités (président, trésorier) ou compétences spécifiques (égalité femme/homme, numérique, etc.).

Accompagner les îles en transition

La Région est partie prenante du contrat de partenariat 2021-2027 des îles du Ponant qui formalise un **engagement régional de 6 M€ sur la période**, renouvelant ainsi le soutien affirmé aux insulaires bretons.

A travers ce contrat, sont accompagnés des projets qui permettent aux îles de poursuivre les transitions dans lesquelles elles sont impliquées et de compenser une part des surcoûts insulaires, en matière de **logement**, de **préservation des ressources**, de **développement économique**, de tourisme durable et d'accès aux services de proximité.

Aménagement : 78 M€

Très Haut Débit : 32 M€

**« Bien vivre en Bretagne » :
100 M€ sur 3 ans
Jeunesse, égalité, vie
associative : 3,2 M€**

Bretagne Très Haut Débit L'engagement numérique de la Région

Lancé en 2016, le projet « Bretagne Très Haut Débit » vise à raccorder **100 % du territoire breton** à la fibre optique à horizon fin 2026.

Cet immense programme de travaux publics (**1,6 Mds d'€**) fédère l'ensemble des collectivités bretonnes, au premier rang desquelles la Région. Le réseau public en construction entend répondre à l'enjeu majeur du numérique en s'appuyant sur deux fondements : la solidarité et l'équité (1 prise en zone rurale pour 1 en zone urbaine).

Fin 2024, plus de 700 000 prises ont déjà été mises en place sur ce réseau public. Le rythme de production, actuellement soutenu, permet de sécuriser l'objectif de fin 2026.

Plus d'emploi, moins de carbone

Économie : anticiper les difficultés, préparer l'avenir



La Bretagne connaît toujours une situation de quasi-plein emploi. Néanmoins, au diapason des tendances nationale et européenne, certains indicateurs économiques témoignent d'une conjoncture qui s'est détériorée. En cause notamment, les crises successives dont les effets ont mis du temps à se diffuser -Brexit, Covid, guerre en Ukraine, inflation. Les défaillances d'entreprises augmentent et l'industrie, notamment, traverse une période complexe. Dans ce contexte, la Région sera toujours au rendez-vous pour soutenir les entreprises bretonnes, leur développement, leurs transitions et leurs projets innovants. L'ensemble de ses actions mobilise plus de 223 M€, incluant l'agriculture et la pêche. C'est l'un des budgets les plus importants de la Région, après les mobilités et les Lycées.

L'économie bretonne se caractérise par le **dynamisme de ses PME et de ses ETI**, qui maillent tout le territoire. Elles sont particulièrement résilientes. Cependant, on note que les carnets de commande et la trésorerie de nombreuses entreprises ont été récemment fragilisés. Le **bâtiment** est affecté par la hausse des taux d'intérêt et le ralentissement de la construction. L'industrie **automobile** doit s'adapter à la montée en puissance des véhicules électriques dans un contexte réglementaire complexe. Cette situation conforte la Région dans ses choix politiques. Le **soutien aux entreprises** sera poursuivi, en ligne avec les priorités de la SRTES (stratégie régionale des transitions écologiques et sociales).

Souveraineté, innovation et transition

Les fondamentaux demeurent la **défense des souverainetés** (alimentaire, numérique, énergétique), le **soutien à l'industrie** dans ses transitions, la promotion de **l'innovation** pour améliorer la compétitivité des entreprises, soutenir les **filières nouvelles**... et imaginer les produits de demain.

Ainsi, en matière de **recherche**, la Bretagne accentue son soutien aux secteurs-clé : **cyber, santé, alimentation** et **énergie**, avec une attention particulière aux enjeux maritimes.

De manière générale, les **enjeux climatiques** sont de plus en plus systématiquement intégrés dans les dispositifs d'aide à la création d'entreprise, à l'innovation, ou **à l'économie circulaire**. « Plus d'emploi, moins de carbone », cela signifie aussi accompagner la **relocalisation**, par le biais des **achats publics et en incitant les entreprises à relocaliser leurs propres achats**.

Pertinence de la ressource publique

Dans le contexte actuel et pour répondre aux besoins des acteurs économiques, **la Région mobilisera donc tous les outils à sa disposition**, y compris des **participations**, via des fonds d'investissements ou en direct. Deux cas de figure sont envisagés :

- La collectivité peut intervenir pour **accompagner la croissance de «pépites» bretonnes**, via le fonds **Breizh Up**

- Elle peut aussi **soutenir des entreprises qui traversent une mauvaise passe**, alors que leurs bases sont intéressantes.

La Région est plus que jamais convaincue de la **pertinence de l'action publique dans l'économie**, qui doit être ciblée et mobilisée avec d'autres partenaires (publics, privés), pour maximiser l'effet levier et défendre l'emploi.

Entreprises et emploi : 29,1 M€

Innovation & compétitivité : 26,5 M€

Recherche : 18 M€

ESS : 3,6 M€

Les priorités de 2025

Le numérique et la cybersécurité :

- > faciliter les usages numériques des Bretonnes et des Bretons grâce au Visa numérique Bretagne, en développant l'accès et l'accompagnement aux espaces de médiation numérique ;
- > poursuite du déploiement de *mon-compte.bzh*, plateforme d'accès aux services publics (75 000 comptes à ce jour) ;
- > montée en puissance du Breizh Cyber, pour aider les PME, collectivités et associations à répondre aux cyberattaques.

L'innovation :

- > la Région se donne pour objectif que la moitié des entreprises (TPE et PME) aidées par l'ensemble des dispositifs INNO, soient **vertueuses du point de vue écologique** et engagées dans **l'économie circulaire**.

Le PASS Commerce et artisanat (27,6 M€ versés à plus de 6 000 commerçants et artisans depuis 2017) :

- > recentrage des aides afin de contribuer davantage à la revitalisation des centres bourgs ;
- > soutien accru aux commerces souhaitant réduire leur impact environnemental et accélérer leur digitalisation ;

Industries et PME agro-alimentaires (IAA) :

- > En 2025, le **Pass Compétitivité IAA** sera reconduit. Il est destiné à protéger ou générer de l'emploi dans ce secteur très concurrentiel, vital pour les territoires, en intégrant des critères environnementaux. Le premier appel à projets avait permis de soutenir 29 entreprises dont 18 PME et 8 ETI pour un montant d'aides publiques de 14,3 M€, dont 5,7 M€ de fonds régionaux et 8,6 M€ de fonds européens.

Agriculture et Pêche

Maintenir le cap au nom de la souveraineté alimentaire



En Bretagne, l'agriculture, la pêche et, plus globalement, la souveraineté alimentaire, restent, plus que jamais, une priorité de l'action régionale. Si la Politique Agricole Commune (PAC) et les fonds européens sont les principaux leviers d'investissement dans ces secteurs, la Région entend jouer pleinement son rôle et mobiliser ses compétences et son budget au service de l'avenir de ces deux filières-clés de l'économie bretonne.

Agriculture : aide au renouvellement et à la modernisation

Traductions concrètes de la stratégie en faveur de l'installation-transmission votée fin 2022, puis de la politique agricole et du plan bio breton adoptés début 2024, 3 axes principaux d'action se dégagent en 2025 : le **soutien aux investissements de transition avec Agri'Invest**, le **soutien à l'installation-transmission** via le programme d'accompagnement à l'installation des jeunes agriculteurs (DJA/AGRI Install) et **les dispositifs de valorisation du bocage et de la forêt**.

• Agri'Invest accompagne depuis cette année **les transitions et la modernisation des exploitations agricoles**. Son objectif est de permettre à l'agriculture bretonne de rester compétitive, tout en adaptant ses usages aux transitions agroécologiques : réduction des intrants, production d'énergie, diminution des gaz à effet de serre (GES), amélioration des conditions de travail. Une enveloppe de 14,7 M€ abonde ce programme important, sur un total d'investissement de 28,6 M€ (fonds européens, Agence de l'eau et Départements). De novembre 2023 à août 2024, ce sont déjà **1 185 dossiers Agri' Invest** qui ont été retenus.

• La démographie agricole en baisse est un fort sujet d'inquiétude et impose une réaction. Aussi, **le renouvellement des générations est une priorité pour la Région**. La montée en puissance des outils mis en place fin 2022 se poursuit : **Dotation Jeune Agriculteur** unique et forfaitaire de **22 000 €**, prêt d'honneur gratuit à taux zéro, dispositifs fonciers en lien avec la SAFER pour faciliter l'installation des jeunes, formation pour les demandeurs d'emploi, etc.

• L'année 2024 a aussi permis de décliner les premières actions du **Plan Arbre** en s'appuyant notamment sur le programme Breizh Forêt-Bois qui encourage la plantation forestière par boisement de friches agricoles ou transformation de peuplements pauvres.

Agri Transmission : un nouvel outil de la Région en 2025

Par un état des lieux complet des exploitations, cette aide vise à **renforcer leur attractivité** en identifiant les investissements nécessaires. Cette analyse réalisée **5 à 10 ans avant la transmission**, permet de construire un plan d'actions, qui peut être combiné au dispositif Agri'Invest, afin de favoriser la reprise de l'exploitation.

Ce programme est renforcé et enrichi d'un 3e volet dit « amélioration ».

Par ailleurs, la Région poursuit son soutien **à la plantation des vergers arboricoles** en s'appuyant sur un dispositif de soutien rénové. Enfin, la protection du bocage, sa gestion durable et sa valorisation sont encouragées à travers le nouveau dispositif **Breizh Bocage**, qui conserve les fondamentaux d'un programme ayant démontré son efficacité (plantation, soutien à l'animation, suivi des évolutions du bocage).

Mobiliser les fonds européens pour la pêche et l'aquaculture bretonne

La Politique Régionale Mer et Littoral (PRML), adoptée fin 2023, a été déclinée pour la pêche et l'aquaculture en 2024 dans une **feuille de route halieutique** se voulant opérationnelle. Celle-ci a notamment pour ambition d'œuvrer pour **le renouvellement de la flotte, l'accélération des transitions énergétiques des filières**, la limitation de l'impact environnemental des activités par une gestion durable des ressources et des milieux et permettre à la filière de s'adapter aux modifications écologiques de son milieu.

Elle contribue également à **l'attractivité des métiers**, la mixité et l'amélioration des conditions de travail. Elle agit aussi pour une meilleure valorisation des produits et une optimisation de la première mise en marché.

En incluant la gestion du Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA), le budget régional dédié à ce secteur atteint 25 M€, dont 13,1 M€ de fonds propres). À la suite du transfert de gouvernance de la partie « innovation » du FEAMPA aux Régions, la Bretagne pilote désormais les guichets régional (5,76 M€ sur la période) et national (14,15 M€).

Globalement, la Région apporte **un soutien spécifique à chacune des filières halieutiques** (pêche, aquaculture, criées et ports de pêche, mareyage, transformation...) tout en développant des actions relevant d'une politique maritime intégrée (éducation à la mer, sécurité maritime...).

La Bretagne, première région française pour la pêche, anticipe sur l'avenir de la profession, **en aidant les jeunes à s'installer** et à acheter du matériel, à l'instar de ce qui est fait pour l'agriculture.

Un port, plusieurs quais

Coopération et transitions énergétiques à l'horizon



La Région est propriétaire de 21 ports qui déploient, le long du littoral breton, des activités très diversifiées : commerce, construction-réparation navale, pêche mais aussi plaisance, desserte des îles ou tourisme. Quelle que soit leur taille ou leur spécificité, ces places portuaires ont en commun une seule et même gouvernance régionale qui se base sur la stratégie portuaire, votée fin 2023. Ces 21 quais ont donc vocation à coopérer et à s'engager, à leur mesure, dans les transitions énergétiques et la décarbonation de leurs installations. Pour chacun des ports, un plan d'actions issu de la feuille de route régionale prévoit aussi l'entretien et la modernisation des infrastructures, maillons logistiques essentiels au développement économique du territoire.

Coopérations en vue au sein du collectif portuaire breton

La **coopération entre les ports de pêche** existe déjà à l'échelle régionale ; elle se structure actuellement entre les bassins Bretagne nord, Cornouaille et Bretagne sud.

D'autres espaces communs se mettront en place en 2025 au sein du collectif portuaire breton :

- le portage, avec l'ADEME, d'un **projet commun entre Lorient et Brest** pour accueillir les activités liées à **l'éolien flottant** et au projet de Bretagne-Sud,
- la construction d'un **GIE entre ports de commerce bretons**, en parallèle du soutien renouvelé de la Région aux outils existants que sont le syndicat mixte du Grand Légué et le syndicat mixte Lorient Keroman.

Assurer la pérennité des installations

A **Saint-Malo**, l'année 2025 sera marquée par le lancement des travaux du terminal du Naye. Ce projet d'ampleur, porté par la Région, prévoit de rénover et d'adapter les infrastructures terrestres et maritimes aux besoins du **trafic transmanche** (passagers et fret). Les **dragages** visant à élargir le chenal d'accès seront lancés, tandis que le chantier de **construction de la gare maritime** se mettra en place. La livraison du nouvel équipement est prévue en **2027**.

Autre projet malouin, conduit avec la Ville, celui du développement des **ports de plaisance Vauban et Sablons**, à travers un nouveau contrat de concession confié à la société publique locale *Bretagne plaisance*.

Côté **pêche**, la Région soutiendra la filière halieutique en accompagnant la modernisation des criées et ports de **Brest, Roscoff et Lorient**.

Idem concernant l'appui apporté aux sites de **cons-**

truction-réparation navale : acquisition d'un nouvel élévateur à bateau à **Lorient et Brest**, études lancées à **Concarneau** pour la rénovation de l'ascenseur à bateau.

Les plans d'actions figurant dans la stratégie portuaire régionale seront déclinés à **Concarneau, Vannes et Séné**. Sur le bassin vannetais, les travaux ouverts avec les collectivités locales se poursuivront avant que ne soit défini le contenu des futurs **contrats de concession, en 2026**.

Essentielle, la **continuité territoriale vers les îles** est également au cœur de la gouvernance régionale: études et travaux d'aménagement de terre-pleins et stationnements sur les ports des îles d'**Arz**, de **Sein** et du Stiff à **Ouessant** pour embarquer et débarquer dans de meilleures conditions.

Les investissements portuaires, ce sont aussi, tout au long de l'année, des travaux de rejointement et de réparation réalisés par les équipes de la Région sur de **nombreux quais et ouvrages**. Enfin, sont engagées cette année des **opérations de dragage à Lorient** et la consolidation, sur deux ans, de **l'estacade de Roscoff** qui permet de relier l'île de Batz au continent.

Photovoltaïque, hydrogène, houlomoteur

La Région vise à faire de ses ports des espaces privilégiés où « ancrer » les énergies décarbonées. Ainsi, un schéma de **déploiement du photovoltaïque** sera présenté en 2025 aux concessionnaires portuaires, afin qu'ils puissent intégrer dans leurs investissements des projets de production d'énergie solaire.

La Région poursuivra également son soutien aux initiatives conduites autour de **l'hydrogène** (expérimentation de quelques semaines à **Saint-Malo**, de véhicules et engins de manutention propulsés à l'H₂ avec "StatMobHy/Station Mobile Hydrogène").

**Ports : 61,4 M€
dont 55,5 M€ en investissement**

Lancement des travaux du Terminal du Naye à St-Malo

Un grand port Bretagne

- **5 ports de commerce** : Saint Malo, Saint-Brieuc, Roscoff, Brest et Lorient qui contribuent à l'aménagement et à l'approvisionnement du territoire par la mer, permettant aux entreprises de gagner en compétitivité et de réduire leur impact environnemental via ce mode de transport massifié.
- **5 places de construction-réparation navale** : Lorient, Concarneau, Brest, Saint-Brieuc et Saint-Malo qui accueillent sur leurs terre-pleins un écosystème d'entreprises industrielles dont le savoir-faire positionne la Bretagne en pointe sur activités en plein essor : transport vélique, course au large, technologies numériques embarquées, EMR, etc.
- **6 halles à marée** : Saint-Malo, Roscoff, Brest, Concarneau, Quiberon et Lorient où la Région finance, au côté des exploitants, des opérations de modernisation.
- **Une quinzaine de ports polyvalents** où l'objectif est d'assurer la pérennité des infrastructures et la qualité des services offerts aux usagers avec une attention particulière accordée à la mission fondamentale de continuité territoriale pour les îles.

Eau, énergies renouvelables, déchets, biodiversité

Accélérer la transition écologique et climatique



Si son engagement environnemental, transverse, irrigue l'ensemble de son action, la Région mène aussi une politique dédiée, en tant que chef de file régional dans les domaines de la biodiversité, de l'eau, des déchets, des énergies et du climat. En 2025, la collectivité continue d'assumer pleinement son rôle de planification et d'accompagnement des territoires, via l'animation des réseaux et de projets, et le financement d'initiatives-pilotes dont l'objectif est d'inventer de nouveaux modèles ou solutions.

Perte de biodiversité, tensions sur les ressources, dérèglement climatique sont autant de réalités de plus en plus perceptibles. L'ampleur des défis à relever appelle une large mobilisation. À son échelle, la Région prend toute sa part dans la préservation des ressources, la lutte contre le changement climatique et dans l'adaptation à ce bouleversement qui s'accélère.

Concilier les usages et économiser l'eau

Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires en agriculture est un objectif affiché de la Région, le SRADDET s'étant donné pour but de tendre vers le « Zéro phyto » à horizon 2040. À partir d'expérimentations locales, la Région souhaite identifier des leviers techniques et financiers pour **accélérer la transition vers des systèmes sans pesticide**, acceptables sur les plans socio-économique et agronomique. En 2025, la Région poursuivra son soutien aux **2 premiers territoires d'expérimentation** (Lannion Trégor Communauté et Eau du Bassin Rennais), et l'étendra à 2 autres.

La collectivité assure toujours le copilotage, avec l'Etat, du **Plan de lutte contre les algues vertes** et co-finance à ce titre **les projets des 8 baies les plus touchées** (actions de mobilisation et conseil agricole, animation foncière et communication...)

Transition énergétique et valorisation des déchets

En 2025, la Région poursuivra les actions engagées en faveur des transitions énergétiques qui contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre. **Trois axes** sont, cette année encore, privilégiés :

- **sobriété et efficacité** : les initiatives locales visant à réduire les consommations seront encouragées, comme la **rénovation des bâtiments énergivores**, en particulier ceux des établissements de santé, des infrastructures publiques et du **logement privé**. En partenariat avec les collectivités locales, la Région finance les **conseiller.e.s des 42 guichets** du réseau **Réno'Habitat** où les particuliers sont accompagnés gratuitement dans leurs démarches de rénovation.
- **développement des énergies renouvelables** : l'accent sera mis sur les projets de **chaleur sans flamme** (géothermie et solaire) via des fonds de l'ADEME. Dans ses **lycées**, la Région, exemplaire, installe des **panneaux photovoltaïques** dédiés à l'autoconsommation.

Réhabiliter les assainissements individuels sur le littoral

Lancé mi-2024, ce nouveau dispositif vise à financer des **opérations groupées de réhabilitation d'assainissements non collectifs** sur le littoral, afin de **protéger les zones conchylicoles, de pêche à pied et de baignade**. Déjà **9 opérations** ont permis de mettre aux normes près de **120 équipements**, avec l'appui des collectivités locales concernées. Le long des côtes bretonnes où l'habitat est dispersé, l'enjeu est de taille pour garantir une eau de qualité, indispensable au bon développement des activités économiques.

Autres secteurs soutenus, les réseaux énergétiques intelligents, via l'association **SMILE**, et la filière **hydrogène renouvelable**, en lien avec les **usages maritimes**.

Côté **déchets**, la Région a la responsabilité de planifier leur réduction à l'échelle du territoire. En 2025, la Région s'engage à soutenir davantage les projets de prévention et d'économie circulaire avec un **budget en augmentation (2,5 M€)**.

La **transformation des déchèteries** classiques vers un modèle intégrant valorisation et réemploi continuera d'être encouragée tandis que le **soutien aux réseaux EnviroA, Régal et Repair'Cafés** est maintenu.

Protéger et restaurer la biodiversité bretonne

Soucieuse d'enrayer l'effondrement de la biodiversité, la Région intervient au côté des acteurs locaux dans toutes les **aires protégées** existant sur son territoire, **zones Natura 2000** ou **parcs naturels régionaux**, dont le dernier en date, classé fin 2024, est celui de **Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude**.

En 2025, **trois sites** candidatent par ailleurs auprès de la Région pour être **labellisés réserves naturelles régionales (RNR)** : les marais de Guissény, les dunes et paluds bigoudens, les landes de la Poterie (Lamballe), soit **plus de 2 000 ha** qui seront protégés et restaurés.

Autres initiatives aidées : les projets locaux en faveur de la **continuité écologique** (Région/FEDER), la **trame noire** pour étudier la **pollution lumineuse** et ses effets sur la biodiversité nocturne, les **Pass Classes nature** qui facilitent les séjours « verts » de **6 000 jeunes/an**.

Transitions & climat : 40,3 M€

Gestion de l'eau : 6 M€

Biodiversité : 5,3 M€

Énergies & ressources : 29 M€

Mobilités durables

Augmenter l'offre de services pour répondre aux fortes attentes



En matière de mobilités, tout le défi consiste à répondre au formidable appétit des Bretonnes et Bretons pour les transports en commun (train, car, covoiturage ou bateau) en faisant voyager, dans de bonnes conditions, toutes celles et ceux qui ont fait le choix du report modal avec l'abandon, temporaire ou permanent, de la voiture individuelle. Pour y parvenir, la Région investit massivement et innove pour dégager de nouvelles sources de financement qui permettent de garantir et développer les offres de ce service public de première nécessité.

Victimes de leur succès, les TER et cars BreizhGo connaissent aujourd'hui des affluences importantes et croissantes. En Bretagne, les transports publics sont plébiscités, **par nécessité sociale et économique, par préoccupation environnementale, pour leur faible coût d'usage ou pour leur performance et fiabilité.**

Dans un contexte de tension budgétaire qui s'aggrave, la Région décide de **maintenir des offres de transports scolaires, ferroviaires, interurbaines et maritimes, performantes et adaptées** à la demande, sans faire peser de surcoûts sur les usagers. Fixé à 120 € l'année, **l'abonnement scolaire n'a pas augmenté depuis 2018** alors que les autres tarifs BreizhGo connaissent des **évolutions contenues**. L'objectif recherché est bien de faire préférer le transport public via des tarifs accessibles et attractifs afin de décarboner les déplacements du quotidien.

Encore plus de TER et toujours autant de TGV

Depuis plusieurs années désormais, **les Bretonnes et les Bretons bénéficient du meilleur TER de France**, pour la **qualité de service (96% de régularité en 2022)**, la **croissance de sa fréquentation (+46% depuis 2019)** et **son efficacité économique**. Depuis 2002 et la prise de compétence du transport par la Région, il n'a cessé de se développer pour devenir **la colonne vertébrale des mobilités en Bretagne**, qu'elles soient **quotidiennes ou occasionnelles**. Et si son armature dessert les grandes villes, celle-ci est complétée par un réseau de dessertes fines pour irriguer les territoires moins denses.

Cette **réussite** à la Bretonne est le **fruit d'investissements massifs consentis depuis plus de 20 ans par la collectivité dans les infrastructures, les gares, les matériels**. Elle relève aussi de l'exigence de la relation construite avec SNCF pour faire circuler **plus de 420 trains par jour**.

L'objectif de la Région est d'aller beaucoup loin et de **proposer, avant 2040, un train toutes les 20 minutes dans les gares principales aux heures de pointe et toutes les heures, en heures creuses**. Pour y parvenir, la Région a bâti **une stratégie d'offre claire et ambitieuse** pour toute la Bretagne avec l'objectif de **doubler l'offre TER en 2040**.

Mis en place en lien avec SNCF Voyageurs, ce renfort d'offres progressif a débuté en septembre 2024 : **24 circulations TER supplémentaires par jour, en semaine, sont proposées sur l'étoile rennaise grâce au déploiement du dispositif 2 trains sur une même voie.**

Cette hausse se poursuivra en 2025 en application des accords historiques trouvés avec **15 intercommunalités bretonnes** pour renforcer le service TER et financer ce saut d'offre, avec **près d'une cinquantaine de circulations supplémentaires cumulées par jour, sur les axes nord et sud, en 2025 et 2026.**

Dès la rentrée 2025, **17 circulations supplémentaires par jour seront proposées sur les bassins de vie traversés par l'axe Vannes-Quimper**, pour certaines jusqu'à Rennes et Nantes, en plus d'une offre existante déjà conséquente, auxquelles s'ajouteront 4 circulations en plus à la rentrée 2026.

En septembre 2026 toujours, seront aussi ajoutées 29 circulations sur le tronçon nord, de Brest à Lamballe, pour certaines jusqu'à Rennes.

Grâce à **l'acquisition de 9 rames Regio 2N qui seront livrées à l'été 2026**, cette montée en puissance progressive du TER permettra de **désaturer les axes routiers de ces territoires et d'inciter les Bretonnes et les Bretons à abandonner leur 2^e voiture**.

Cette augmentation de l'offre TER intervient sans incidence sur l'offre grande vitesse puisque la convention passée avec TGV, en miroir de la convention TER, comporte une garantie de desserte de toute la Bretagne par TGV jusqu'à Brest et Quimper.

Des gares et des lignes toujours modernisées

Ce "saut d'offre" s'appuie sur des **investissements majeurs dans les infrastructures** : études et travaux de désaturation de la gare de **Rennes**, renforcement des **capacités de maintenance à Rennes et Quimper**, études de modernisation des **lignes Redon-Quimper**, études préliminaires sur les axes **Rennes-Brest et Rennes-Nantes**, dans le cadre du projet LNOBPL (Liaisons nouvelles Ouest Bretagne Pays-de-la-Loire).

Les **700 M€ de crédits affectés aux projets figurant dans le volet « mobilités » du Contrat de plan État-Région, validé l'été dernier**, permettront de continuer d'adapter et de transformer les infrastructures ferroviaires pour rendre possibles ces développements.

Mobilités : 465 M€

**Réseau BreizhGo :
70 millions de voyages en 2023
+ 17 trajets TER par jour
sur l'axe Quimper-Vannes en 2025**

Dans le cadre du CPER, la modernisation du réseau ferroviaire breton se poursuivra. Au lendemain de la **remise en service de la ligne Dinan-Lamballe en juillet dernier**, après un an de travaux de régénération, les études préliminaires au renouvellement des lignes **Guingamp-Carhaix** et **Auray-Quiberon**, lancées en 2023, se sont achevées en 2024. Sur la ligne **Rennes-Châteaubriant**, des études de modernisation sont en cours. L'étude précédant la rénovation de la ligne **Auray-Quiberon** et l'étude d'opportunité sur l'axe **Morlaix-Roscoff** ont été finalisées.

En 2025, la Région continue d'accompagner les projets de **Pôles d'Echanges Multimodaux (PEM)**, en particulier ceux de **Quimper et Vannes**, pour les travaux, et de **Brest et Vitré**, pour les études.

Avec les intercommunalités concernées

Renforcer en Bretagne l'offre de transport, notamment ferroviaire, se construit en synergie avec les collectivités bretonnes. Le projet *BreizhGo Express Sud* a été lancé par la Région et les 6 intercommunalités concernées, de Quimper à Vannes, tandis que se poursuivent les discussions sur *BreizhGo Express Nord* avec 10 autres intercommunalités, de Lamballe à Brest. Des rapprochements qui illustrent la manière inédite d'envisager les mobilités à l'échelle des bassins de vie.

Cette nouvelle donne, pour faire mieux et davantage, a ouvert la voie au projet "**Bretagne Mobilités**", outil au service de toutes les autorités organisatrices de transport, dont la création est attendue début 2025. Ce projet de syndicat mixte ouvert, de type loi SRU, vise une **coopération renforcée qui consolidera les acquis bretons, comme la carte KorriGo**. Il permettra aussi de porter la **construction d'un Service Express Régional Métropolitain (SERM) à l'échelle de la Bretagne**, et non des seules métropoles du territoire, articulant l'ensemble des modes de transport.

Cars : DSP renouvelées en Côtes d'Armor et Morbihan

Avec 2 500 véhicules en circulation et 25 000 points d'arrêts (interurbains et scolaires), le réseau de cars *BreizhGo* irrigue le territoire pour apporter un service de qualité aux populations. Préparé en 2024, **le renouvellement des délégations de service public pour le transport routier en Côtes d'Armor et en Morbihan interviendra en 2025** en vue de la mise en place des nouveaux contrats à la rentrée prochaine.

Des déplacements simplifiés via KorriGo et une boutique

Après avoir été distribuée en 2024 à l'ensemble des 100 000 élèves empruntant les circuits scolaires, **la carte KorriGo sera déployée à partir du printemps 2025 auprès des abonnés des cars interurbains du Finistère**, avant de se propager à l'ensemble des cars et bateaux *BreizhGo* en 2026.

La **distribution de titres à bord des trains, cars et bateaux sera simplifiée en 2025 avec la mise en place d'une boutique intégrée au site BreizhGo.bzh** et d'une **application mobile BreizhGo**.

Finalisation d'une feuille route régionale sur le fret

La Région poursuit l'élaboration d'une stratégie de **développement du fret ferroviaire en Bretagne**. Dans le cadre du CPER, qui prévoit pour la première fois une enveloppe dédiée à la mobilité des biens (60 M€) ont été engagées **deux opérations** : la **remise en état de lignes Auray-Saint-Gérard et Vitré-Gérard** et le **développement du chantier de transport combiné à Rennes**.

Un plan en faveur du vélo à valider

Mobilité active par excellence, le vélo est devenu une **alternative écologique largement plébiscitée. Sa pratique est encouragée par la Région** qui finalisera, au printemps 2025, son **schéma régional vélo**. Ce plan a pour ambition de faire de la Bretagne un territoire de référence en la matière et du vélo, un mode de transport à part entière, connecté aux autres modes de déplacements collectifs.

Deux nouveaux bateaux à l'étude pour les îles du Finistère

Responsable des liaisons maritimes, la Région transporte chaque année **plus de 2,5 millions de passagers** vers les îles bretonnes grâce à **17 navires** dont le service est délégué à 4 sociétés.

Afin de maintenir une flotte de qualité répondant aux exigences réglementaires, aux besoins des usagers et aux enjeux de décarbonation, la Région lance les **études préalables à la construction d'un nouveau navire pour la desserte de l'île de Sein et d'un second navire pour la desserte de Molène et Ouessant**, conciliant transport de passagers et de marchandises.

Air : un nouveau volet de la stratégie régionale en 2025

Propriétaire de **4 aéroports (Brest, Rennes, Dinard et Quimper)**, la Région accompagne les concessionnaires dans le financement des investissements **nécessaires à leur maintien en conditions opérationnelles et à leur décarbonation**. En 2025, elle validera un **second volet de la stratégie aéroportuaire régionale intégrant l'ensemble des aéroports et aérodromes bretons**, en focalisant sur les coopérations et le maillage de ces plateformes.

Routes : 85 % de la RN 164 à 2x2 voies

La mise à 2x2 voies de la route de Bretagne centrale se poursuit avec la mise en service, de la section Est de **Merdignac**. Repoussée à fin 2024-début 2025, la livraison de ce nouveau tronçon de 5 km portera à **137 km** (soit 85% du total) la partie de l'axe routier aménagée en double voie.

SERVICE PRESSE

02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh

> Odile Bruley • 06 76 87 49 57 > Sylvain Le Duigou • 06 42 32 13 57 > Aymery Bot • 07 50 12 41 30 > Sébastien Jédor • 06 22 49 94 69

www.bretagne.bzh/espace-presse | [@bretagne_presse](https://www.instagram.com/bretagne_presse)



RÉGION BRETAGNE
RANNVRO BREIZH
REJION BERTÈGN